



RAPPORT D'ACTIVITE 2020

Service d'Accompagnement des Jeunes En Semi-autonomie

19 rue Marcel Rozard

70000 FROTEY-LES-VESOUL

Tél. : 03.84.75.01.63

sajes70.frotey@orange.fr



Association Haut-Saônoise de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

Préambule

A l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, nous faisons face à un contexte sanitaire inédit lié à la COVID 19. Celui-ci perturbe l'environnement des jeunes mineurs non accompagnés (MNA), emmène un climat anxiogène tant sur les restrictions générales (déplacement, fermeture établissement,) que sur les difficultés d'inclusion sociale.

Depuis les années 2000, la France est confrontée à une croissance exponentielle du nombre de mineurs isolés étrangers (MIE). Le rapport de l'inspection générale des affaires sociales de 2005 estimait à 2500 MIE présents dans les services Départementaux. En 2010, le nombre de ces mineurs avait doublé, passant alors à environ 4800-5000 présents. En 2017, 14000 mineurs non accompagnés sont confiés à la protection de l'enfance.

A ce jour, le nombre de ces Mineurs évalués par les Départements auraient triplés entre 2016 et 2019.

Ces jeunes accueillis au titre de la protection de l'enfance ont des profils variés et des origines diversifiées même si le continent Africain à lui seul représente 70%.

Suite à une évolution constante du flux migratoire, le Département de la Haute-Saône a souhaité l'ouverture de structures dédiées à l'accompagnement et le suivi de MNA.

C'est en ce sens que l'AHSSEA a ouvert en 2018, un service (SAJES) permettant l'accueil et le suivi socio-éducatif de 24 mineurs non accompagnés.

Présentation du service

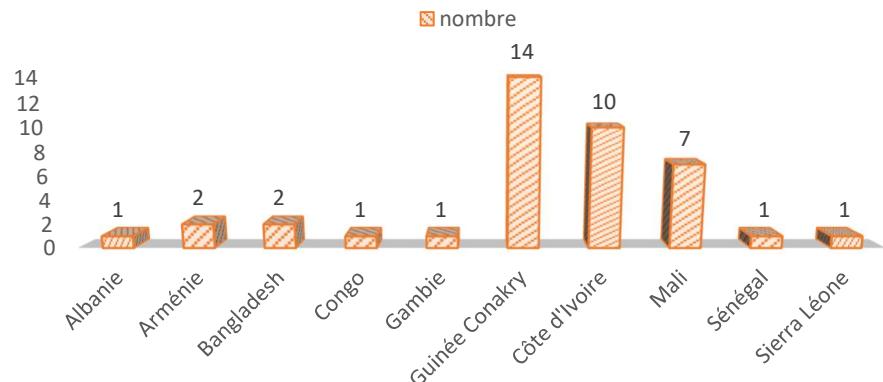
Le SAJES possède un agrément pour accueillir 24 mineurs non accompagnés (garçons ou filles) âgés de 16 à 18 ans, confiés à l'aide sociale à l'Enfance de Haute-Saône pour un prix de journée de 49,90 Euros. Le service est géré par l'AHSSEA, ses locaux sont situés 19 rue Marcel Rozard à Frotey-les-Vesoul. La direction est assurée par Madame RÉNET depuis décembre 2020.

24 Places réparties de la façon suivante :

- 5 places au sein d'un pavillon situé à proximité du PHAJ (locaux administratifs), ce qui permet de mutualiser le veilleur de nuit mutualisé avec le PHAJ. Ce pavillon est composé de 4 chambres individuelles à l'étage. Les espaces sont communs (salle de bain, WC, salle TV et cuisine). Au rez de chaussé, se trouve un studio. La surface du pavillon est estimée à 80m2. Le bureau de la maitresse de maison est situé au RDC.
- 12 places en chambre individuelle au sein du PHAJ réparties dans les deux bâtiments (par soucis de mixité du public). Chaque chambre est meublée et équipée de sanitaires. Les jeunes disposent de l'accès aux espaces communs et de la cuisine collective.
- 7 places en appartements diffus localisés exclusivement au centre-ville de Vesoul. Ces modes d'hébergement s'apparentent à de la colocation. Les jeunes en insertion sont prioritaires. En amont leurs capacités d'autonomie sont également évaluées.



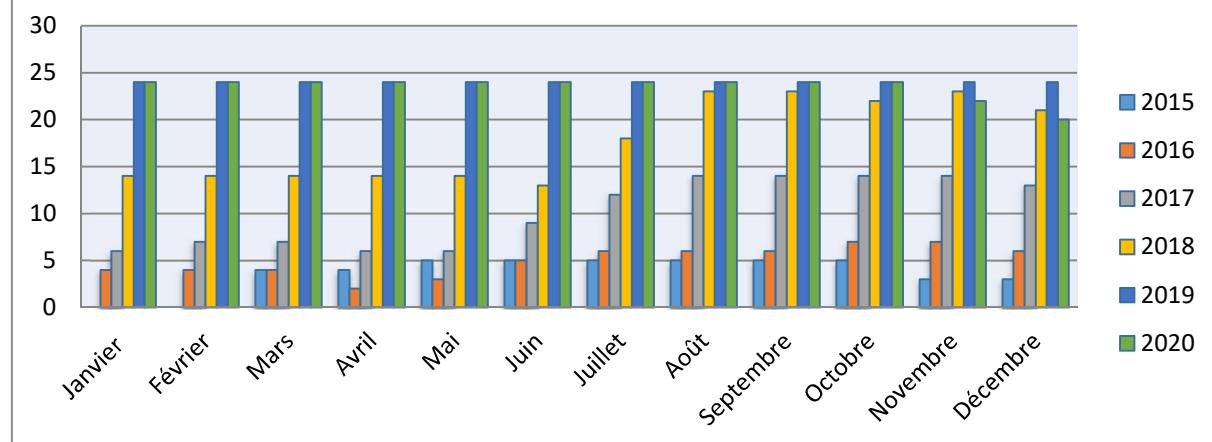
NATIONALITÉS



Les jeunes viennent de pays variés. Les principales zones géographiques représentées restent l'Afrique Subsaharienne 87.5%. La Guinée Conakry représente à elle seule 35 %.

Le continent Asie représente seulement 5 %. Tandis que le continent Européen représente 7.5 %.

Nombre de places occupées (2015-2020)



Ce graphique permet de mettre en exergue que le SAJES a toujours eu un taux de remplissage optimal. Cependant, nous relevons une légère baisse à compter de novembre 2020 dû certainement au contexte actuel sanitaire. En effet en 2020, Le Département de la Haute Saône a constaté une baisse significative des primo arrivants.



Association Haut-Saônoise de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

Les nouveaux visages de la France, enjeux et caractéristiques du public « une question migratoire »

« *Les migrations fabriquent la France. Elles contribuent à en façonner les paysages urbains et à enrichir les réalités sociales et culturelles* ¹ »

L'intégration dans un pays passe par de nombreuses étapes : comprendre et parler la langue, s'insérer professionnellement, régulariser sa situation personnelle, aussi acquérir une connaissance socioculturelle du pays d'accueil. Un regard bienveillant du travailleur social s'impose pour saisir les multiples réalités sociales et culturelles.

La majorité des jeunes accueillis se trouvent dans la nécessité de trouver un certain équilibre entre leur culture d'origine et la culture de la société d'accueil.

Leur culture est une manière d'exprimer une identité, leur identité personnelle.

L'arrivée en France est souvent source de pertes de repères culturels. L'appartenance à une communauté est pour ces jeunes le seul moyen de se rappeler d'où ils viennent. Comme le cite Francisco MANANGA, "L'attachement à leurs liens culturels leur semble important pour éviter notamment un déracinement brutal, un isolement total et la négation de leurs origines" ²"

A ces graves ruptures s'ajoutent généralement des violences subies dans leurs pays respectifs ou lors du trajet migratoire.

Il convient alors d'utiliser tous les leviers nécessaires pour accompagner les MNA vers l'autonomie par le biais des différents axes d'accompagnement (insertion professionnelle, accès aux soins et de santé, mobilité, vie quotidienne, apprentissage de la langue et des codes sociaux) pour accompagner au mieux ce public. Le service prend en compte les réalités sociales et culturelles pour proposer une réponse adaptée et individualisée, permettant une autonomisation.

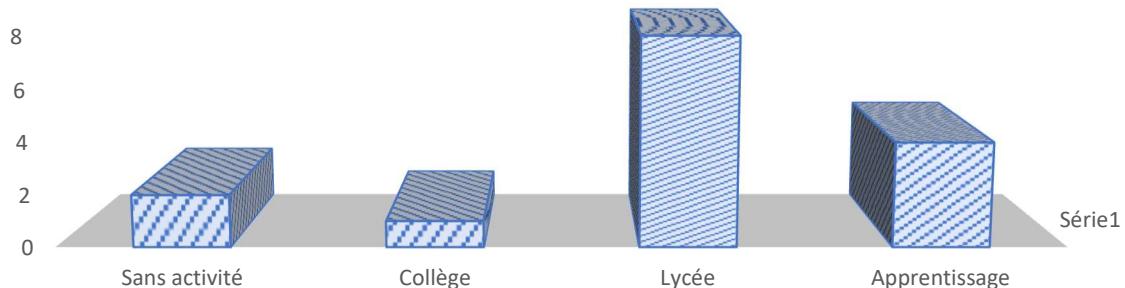
¹ Pascal BLANCHARD, Atlas des immigrations en France, Histoire, mémoire héritage, éditions Le grand livre du monde, Paris 2016 p69

² Francisco MANANGA « intervenir auprès des mineurs étrangers isolés », Entre maintien des spécificités culturelles d'origine et intégration dans la société française, Édition du signe, Paris 2010, p55



La France, le pays d'un nouveau départ : l'insertion professionnelle

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE À L'ARRIVÉE DANS LE DISPOSITIF



Nous percevons que nombre de jeunes arrivants sont déjà scolarisés au lycée ou au collège. Les MNA arrivent de plus en plus jeunes sur le territoire national. De ce fait ils restent plus longtemps accompagnés par l'UMA et arrivent à 16 ans dans les dispositifs.

C'est dans un processus indispensable d'autonomie que notre service accompagne chaque jeune dans la construction de son projet professionnel. Si la scolarisation représente une opportunité pour chaque jeune, l'affectation dans un établissement dépend de chaque situation. En effet plusieurs facteurs sont pris en compte, notamment, les motivations personnelles et professionnelles de leur parcours scolaire au pays. En cas de non scolarisation antérieure, le jeune peut prétendre en fonction des places vacantes à une affectation en UPE2A (unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants).

En France, la scolarisation est obligatoire jusqu'à 16 ans. Ces jeunes ne sont potentiellement pas prioritaires.

Le SAJES accueillant des jeunes de 16 ans à 18 ans, le temps que nous disposons est moindre. Nous considérons que l'apprentissage est un moyen central pour l'acquisition d'une autonomie morale et financière. L'apprentissage est également un atout central pour la régularisation de sa situation auprès de la préfecture.

L'investissement dans une scolarité ou en apprentissage permet d'évaluer la réalité d'une volonté d'intégration dans la société française.

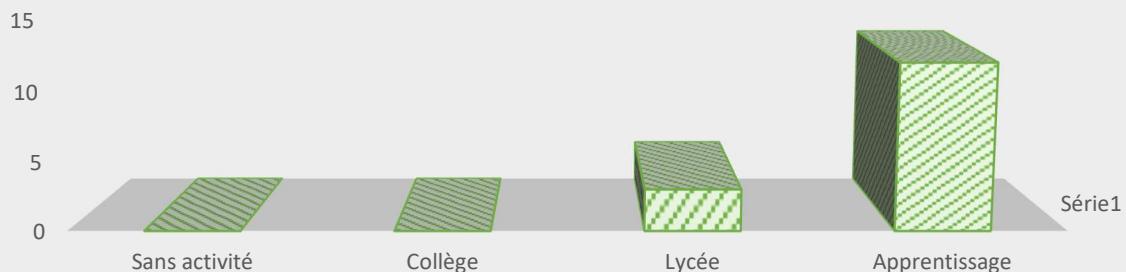


Le projet du jeune est alors construit au sein du service avec les travailleurs sociaux. Il s'inscrit dans le cadre global de sa prise en charge.

L'équipe éducative propose un travail axé sur cette construction professionnelle ou scolaire. Des entretiens individuels ou collectifs sont proposés dans le but de construire un projet cohérent et pertinent. Différents ateliers sont mis en place (conception de CV, lettre de motivation, acquisition des codes pour les éventuels entretiens et entretiens fictifs).

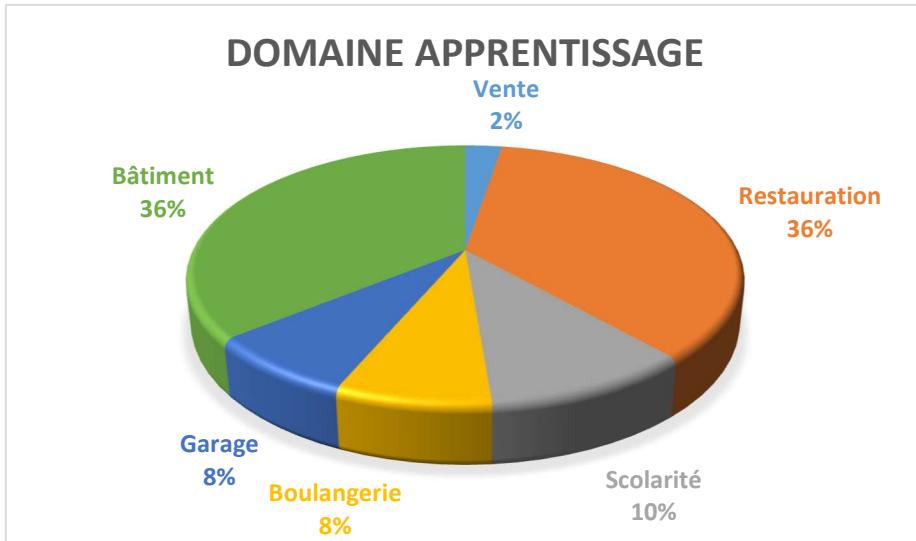
Le SAJES dispose d'un carnet d'adresse avec des employeurs potentiels dans différents domaines professionnels (restauration, travaux publics, bâtiment, boulangerie, vente, ...). Nous proposons après la validation du projet professionnel du jeune, des immersions en entreprise par le biais de conventions de stage en fonction des réalités du marché de l'emploi.

SITUATION SOCIO-PROFESSIONNELLE À MI-PARCOURS

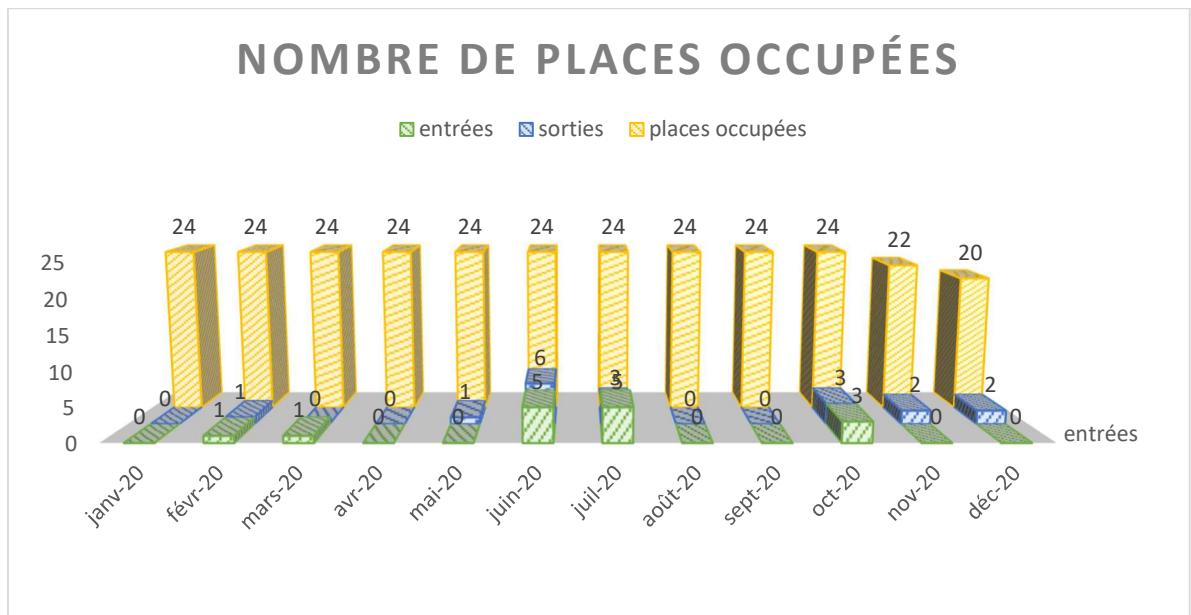


Nous notons la montée en croissance de l'apprentissage. En effet l'insertion professionnelle par l'apprentissage reste la meilleure solution pour l'octroi d'un titre de séjour. Nous sommes convaincus également que l'apprentissage est la meilleure option pour l'intégration des jeunes accueillis. 90% des jeunes ont le statut d'apprenti. Seulement 10 % ont un statut scolaire dans l'attente de la signature d'un contrat d'apprentissage.





Le bâtiment et la restauration sont des secteurs privilégiés par les jeunes. Dans le bâtiment, les apprentis ont une rémunération plus conséquente.



Nous observons par le biais de ce graphique, une diminution de l'effectif en fin année 2020. A la fin du premier confinement, l'équipe éducative a fait face à de nombreuses sorties et entrées dans le dispositif. L'effectif est stable sur cette année, il est compensé par des arrivées début 2021.

Le quotidien, un art de l'ordinaire ?

Le quotidien peut désigner plusieurs réalités, emprunté au terme latin *quotidianus*, il indique « *ce que l'on fait tous les jours, à quoi on a sans cesse affaire* ». Le quotidien implique une forme de répétitions d'actes, de gestes. Selon les auteurs DURUAL A. et PERRARD P., il



scande le déroulement d'une journée, d'un rythme ; c'est aussi ce journal qui n'a pas été déposé par le facteur ce matin, introduisant de fait une sorte de rupture dans le déroulé habituel de ma journée ; cet événement vient modifier les habitudes, troubler les repères. Ce « non-événement » laisse une place vide, l'occasion peut-être de faire autre chose. Ce qui se répète habituellement laisse aussi une place à l'imprévu, à « *l'extra-ordinaire* » et donc à la découverte également³. Bien que le quotidien se présente comme un outil incontournable de notre accompagnement, il est un terrain privilégié, un fil conducteur dans nos pratiques professionnelles.

Le quotidien est une forme d'outillage dans l'accompagnement des MNA. Etre professionnel du quotidien, c'est d'avoir cette capacité à théoriser les événements. C'est bien le quotidien des jeunes notre terrain professionnel.

C'est en suspendant les actions et leurs nécessités, qui nous permettent de réfléchir à ce que l'on fait et à ce que l'on a vécu (conceptualisation).

Comme le suggère Lacan, un temps pour comprendre ce qu'il se passe, ce qui ont été en jeu, ce à quoi les uns et les autres se sont trouvés confrontés et comment ils parviennent à s'en débrouiller.

Parler de l'ordinaire s'oppose aux injonctions actuelles de faire des pratiques professionnelles une technicité à toute épreuve. Non qu'il s'agisse de refuser les techniques, mais plutôt de s'en servir à bon escient et de les choisir⁴.

La rencontre s'inscrit donc dans un enjeu « *du vivre au quotidien* ». C'est en gardant un espace de vie, de choix, de règles que chaque sujet se déconstruit pour se reconstruire.

Fort de son expérience auprès du public MNA, le SAJES a su mettre en place, au fil des années, des outils de plus en plus adaptés⁵ afin que les jeunes parviennent à acquérir l'autonomie suffisante dans la gestion de leur budget et de leur logement. Concernant la gestion du budget, une allocation mensuelle de 38 euros est allouée pour chaque jeune sans situation scolaire ou en situation scolarité (argent de poche). Ils disposeront également d'un complément socio-éducatif (49 euro de vêture, 15 euro d'hygiène, de jetons pour le lave-linge et sèche-linge et une épargne de 15 euro mensuel sera versée sur leurs comptes bancaires).

Les jeunes apprentis disposent eux de rémunération variant selon leurs profils et leurs professions (440 euro à 700 euro). Quant à eux ils ne peuvent plus prétendre au complément socio-éducatif. Selon leur salaire un montant sera déterminé avec les travailleurs sociaux pour l'épargne.

L'idée étant de permettre au jeune accueilli de se familiariser à son rythme à la gestion d'un budget, surtout pour les plus jeunes d'entre eux. L'argent est un facteur d'indépendance pour le jeune, de même qu'une médiation éducative pour l'adulte. L'accompagnement éducatif est axé, entre autre, sur l'apprentissage de cette gestion budgétaire, afin d'aider le jeune à prendre conscience de ses besoins pour lui permettre de planifier, anticiper ses dépenses. Au regard de la difficulté qu'engendre la gestion budgétaire (frustration), nous disposons d'outils permettant de travailler ces axes avec les jeunes.

³ Les tisseurs du quotidien, DURUAL et PERRARD, p.12-13

⁴ Le travail social au quotidien, p.1

⁵ Fiche budget prévisionnel, appui gestion budgétaire

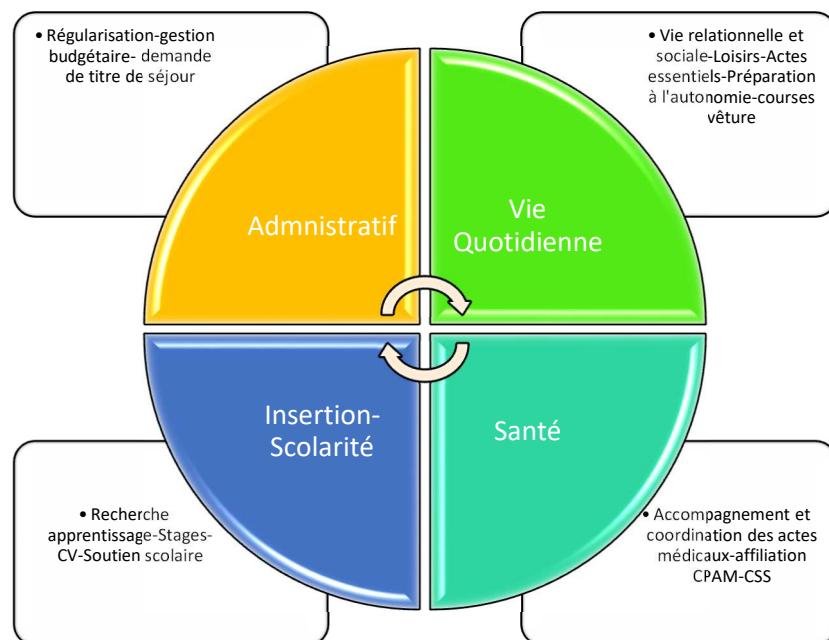


Aujourd’hui nous disposons d’un partenariat avec la Caisse d’Epargne de Vesoul pour les ouvertures de comptes bancaires, de livret A. Chaque jeune détient une carte de retrait nominative.

La projection de ses souhaits sera réelle et adaptée à la réalité sociétale. Cet axe budgétaire constitue un élément clé dans sa préparation à l’autonomie.

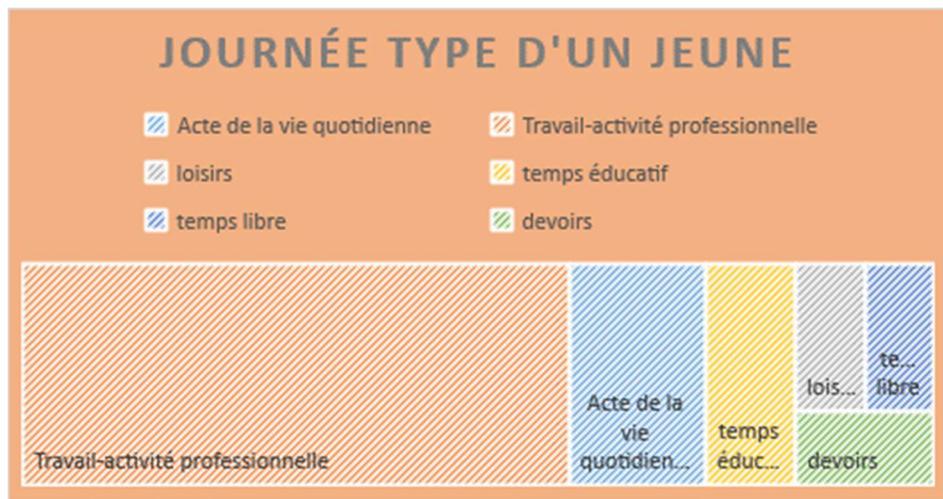
La gestion du logement appartient aux jeunes, l’équipe éducative veillera à ce que l’état des habitations soit soigné et entretenu. Un travail éducatif autour de l’hygiène et du partage des tâches sera engagé dans ce sens. L’équipe veillera également à ce que les jeunes accueillis puissent être sensibilisés et engagés dans une démarche éco-citoyenne (tri sélectif des ordures ménagères...)

Un travail approfondi doit être mis en place sur l’axe vie quotidienne dans le partage des tâches.



Nous constatons l’importance d’une démarche d’accompagnement globale. Cependant, à force de mettre l’accent sur la vie quotidienne, nous suspendons les autres domaines. Ceci peut devenir préjudiciable pour les jeunes accueillis. Un ETP serait à envisager pour apporter un soutien éducatif sur le versant quotidien.

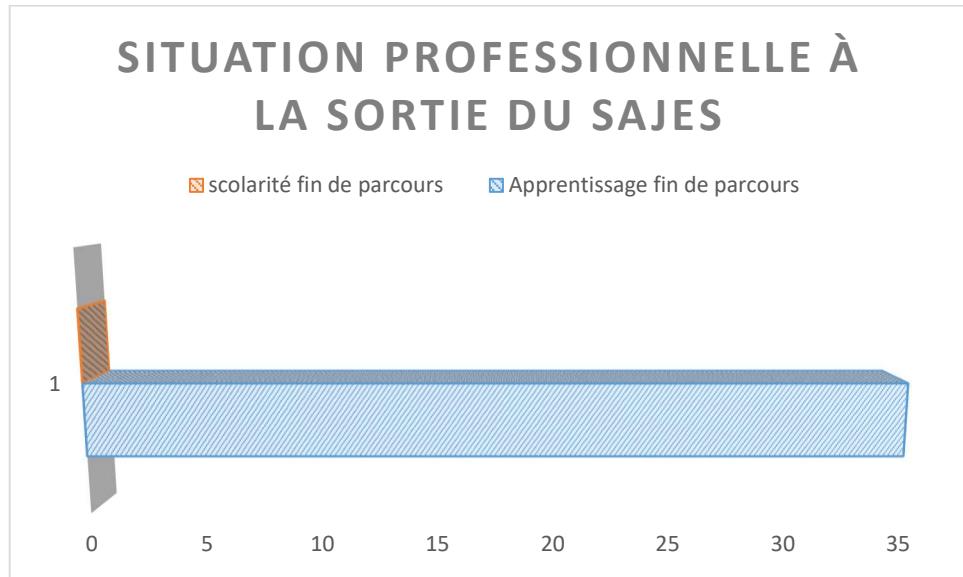




L'activité professionnelle et scolaire représente environ 60 % de leur journée. L'autre partie est réservée aux actes de la vie quotidienne, temps libre et devoirs, ...

Le week end est consacré au temps libre, chaque jeune organise son emploi du temps. Des activités peuvent être proposées par l'équipe éducative.

Quelle préparation pour demain ?



Cet histogramme reflète véritablement l'engouement pour l'apprentissage des jeunes accueillis à ce jour. En effet à la fin de leur parcours au SAJES tous les jeunes sortants ont signé un contrat d'apprentissage.



Association Haut-Saônoise de la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

L'autonomie chez les mineurs est la principale préoccupation de l'équipe éducative, être prêt à suivre un cursus scolaire ou intégrer une formation. Comprendre rapidement l'enjeu d'être formé pour préparer son indépendance financière et sa capacité d'embauche.

Être capable d'anticiper et de poursuivre les démarches engagées pendant la minorité.

Savoir "être" en société, et savoir-faire pour se "débrouiller" dans la vie de tous les jours autrement dit, assurer son quotidien dans son ensemble, de l'entretien de son domicile à la gestion administrative.

L'implication des jeunes dans leur accompagnement est un élément facilitateur dans leurs apprentissages.

- Développer leurs potentialités de repérages pour répondre à leurs propres besoins.

Nous avons conçu une grille d'évaluation dans les mois suivant l'arrivée du jeune. elle a pour but d'établir un diagnostic global de la situation du jeune. De cela découle des axes précis d'accompagnement.

- Positionner le jeune comme co acteur de son parcours

Cette démarche consiste à inciter le jeune à agir par soucis de réussite. Permettre aux jeunes de "faire" et d'agir avec les moyens disponibles.

Rappelons l'importance de mettre à disposition le plus tôt possible dans sa prise en charge, les documents, informations, et les outils indispensables à sa future transition vers l'autonomie. La préparation à l'âge adulte implique la sortie du dispositif. Alors être mieux préparé signifie-t-il pour autant une réussite ?

C'est dans ce sens que l'équipe du SAJES accompagne chaque jeune vers sa sortie du dispositif. Tout au long du parcours du jeune dans notre service, nous mettons en œuvre un accompagnement personnalisé et individualisé. Bien qu'il s'agisse de le préparer sereinement, la motivation du jeune reste un élément facilitateur dans l'adhésion de son projet. Dès son arrivée au sein du SAJES, nous travaillons étape par étape pour optimiser les chances de réussite.

Il importe que le jeune accompagné ait le temps de cheminer, de réfléchir sur l'après dispositif pour le préparer à la séparation qu'engendre la majorité.

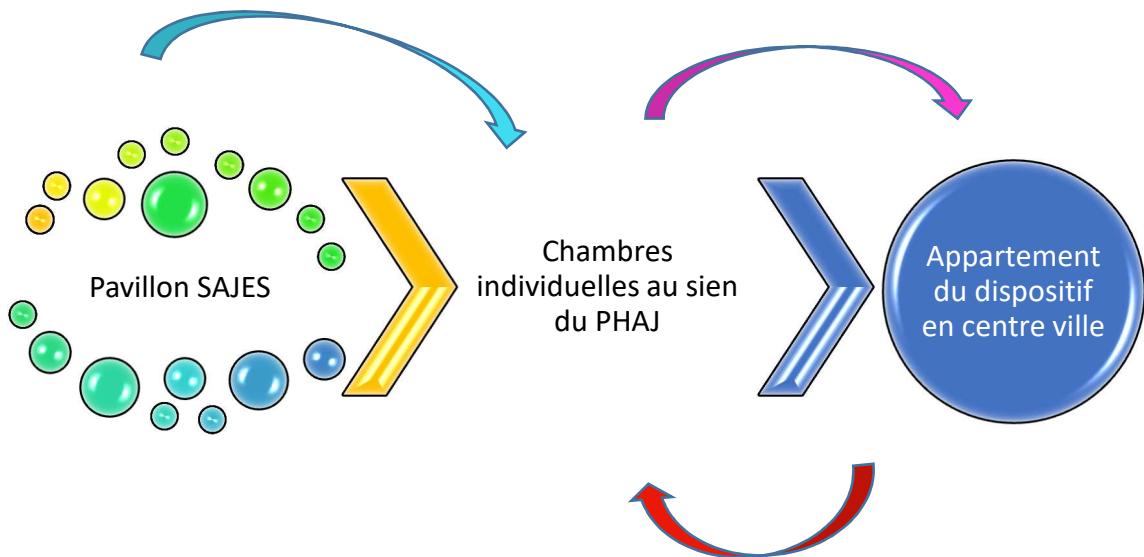
La préparation à l'autonomie sociale se travaille par la mise en place d'un accompagnement multidimensionnel selon bien entendu les potentialités et la maturité du jeune. Cette transition vers l'autonomie est graduée par des domaines transversaux (accompagnement socio-éducatif, vie quotidienne, santé, insertion professionnelle et scolaire, administratif, ouverture sur l'extérieur).

Il s'agit de proposer un accompagnement renforcé pour les jeunes dans le besoin et au contraire moins soutenu pour les jeunes plus autonomes. Ce que l'on nomme l'individualisation de la prise en charge.

Le cadre de travail structuré permet une gradation du parcours du jeune vers l'autonomie progressive.



C'est en ce sens que nous proposons aux jeunes d'évoluer dans une notion de parcours.



Ce cadre de travail permet d'établir une situation évolutive pour le jeune. En revanche, ceci ne reste pas figé et intervient lorsque les conditions le permettent (autonomie, responsabilité, etc...). Le parcours ne contient pas que des évolutions "harmonieuses". A contrario lorsque la situation le nécessite, le jeune peut prétendre à un retour en arrière (réalité mouvante des cheminements).

Face aux spécificités et aux caractéristiques de ce public MNA, L'enjeu réside dans l'insertion durable dans la société française. Les différents processus de socialisation, d'acclimatation, d'acculturation sont les premiers leviers de la préparation à la vie autonome.





**Un tiers temps est consacré à la sortie du dispositif*

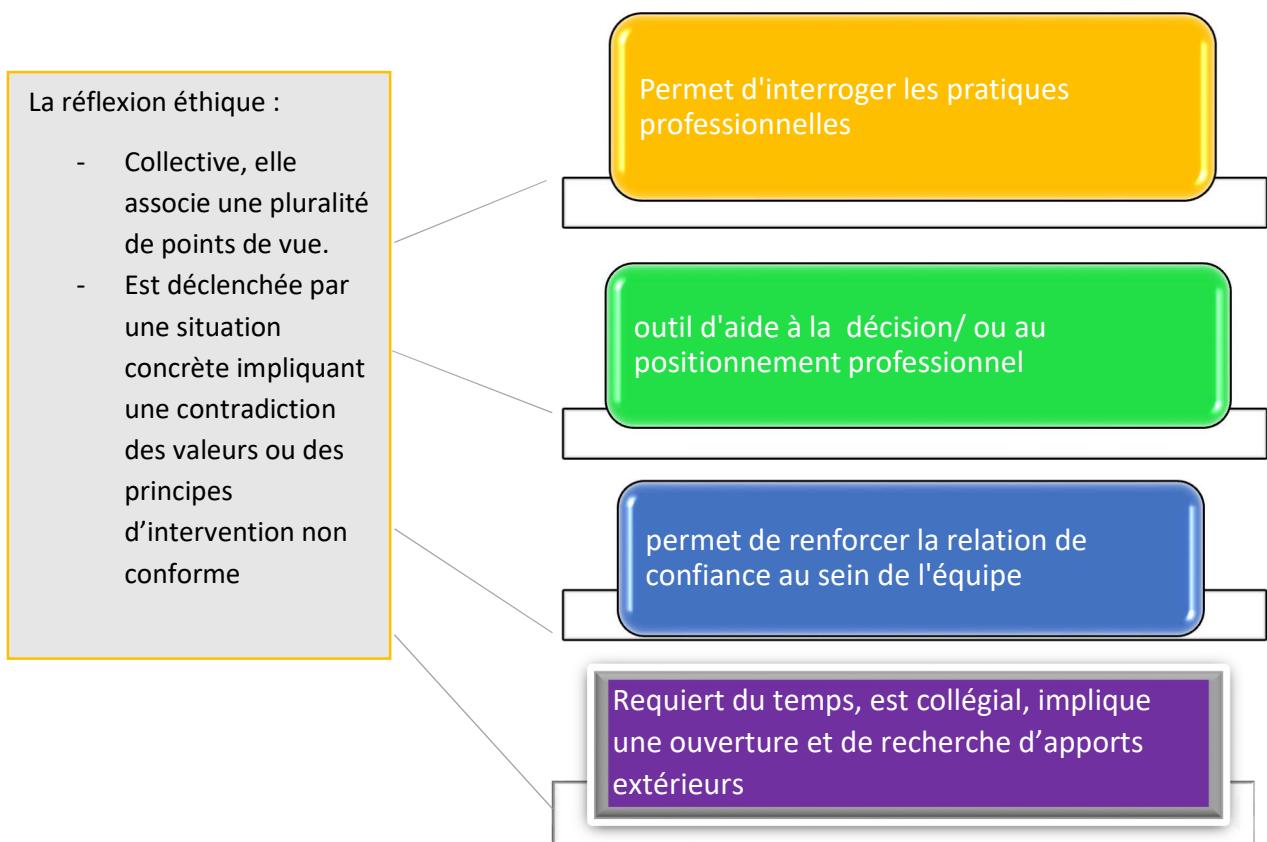
Ces chiffres réaffirment qu'une sortie peut s'avérer délicate et semée d'embûche. La réactivité et l'anticipation sont des qualités essentielles du travailleur social pour permettre toute éviction du dispositif. Les professionnelles du service possèdent un riche partenariat de propriétaires permettant de faire cette étape complexe, une étape ordinaire.

Si le début de l'accompagnement commence par une rencontre, nous restons persuadés que la fin de prise en charge doit être formalisée. Un livret de sortie réalisé par l'équipe du SAJES est remis au départ du jeune.



Une équipe, des professionnels, cadre de l'accompagnement

Le questionnement éthique



Le déploiement d'une démarche de questionnement éthique dans les établissements et services sociaux médico-sociaux revêt un enjeu important au regard des situations d'intervention professionnelles et de la vulnérabilité des personnes bénéficiant des prestations⁶.

Nos principes d'interventions sont basés sur des valeurs communes au niveau institutionnel mais également par les orientations stratégiques de l'association. La pluralité des points de vue au sein du SAJES permettent de donner du sens à nos pratiques professionnelles.

Par souci de bienveillance, nous abordons ensemble les problématiques liées à chaque situation qu'elle soit complexe ou de nature commune.

⁶ RBPP éthique p 1



Construire la relation de confiance avec le jeune de manière progressive, c'est ainsi s'adapter à son propre rythme pour assurer la continuité relationnelle. Trois points centraux deviennent substantiels à cette approche :

- Développer une posture d'écoute active
- Développer une posture de crédibilité envers le public
- Comprendre la dimension de l'adolescent

En tant que professionnels de terrain, il s'agit de comprendre les raisons individuelles qui amènent le jeune à évoluer une posture de méfiance à l'égard des adultes du service. La relation éducative doit donc se fonder sur les besoins du jeune en termes de construction d'une relation de confiance. Monsieur BEHNIA⁷ évoque 4 mécanismes propres à la construction de la relation de confiance :

- La confiance se construit sur la base de la disponibilité des acteurs ;
- La crédibilité des acteurs ;
- L'intensité de la relation des acteurs ;
- Les interactions symboliques des acteurs ;

Cette posture de méfiance est certainement issue des expériences passées. Pour désamorcer le commencement de cette relation éducative, nous proposons au jeune des entretiens individualisés présents tout au long de la prise en charge.

Les échanges font partie intégrante de notre quotidien, celui-ci est un levier, un appui, un support pour engager la relation éducative et aborder des questionnements éthiques sur les problématiques diverses (postures interculturelles, concepts interculturels, etc....).

Cette année 2020, notre service a ouvert ses portes à l'IUT de Belfort et à l'IRTS de Franche Comté. Nous avons accueilli une stagiaire en DUT carrières sociales, une stagiaire éducatrice spécialisée en troisième année.

Le service a dû se réorganiser pour apporter des réponses face à ces multiples restrictions de manière soudaine. Ceci a engendré un stress supplémentaire lié aux différentes missions du service. Dans le cadre du travail éducatif, les différents acteurs ont dû apporter un climat sécurisant et contenant pour les jeunes tout en veillant à l'application des normes en vigueur.

En raison du confinement, nombre de jeunes ont souffert de cet isolement et ont été exposés à une détresse psychologique.

Même si leur état de santé ne semble pas préoccupant, le confinement a engendré une incertitude de ces jeunes accompagnés. Le quotidien bouleversé, il a dû se réinventer pour combler la rupture de l'école, du travail, des liens sociaux et culturels.

Alors que la notion de temporalité a une place prépondérante dans l'accompagnement des MNA, la vie de ces adolescents s'est suspendue plusieurs mois.

Cette crise sanitaire a ajourné en grande partie leurs démarches administratives ou de régularisation au vu de la fermeture de leurs ambassades et autres.

⁷ RBBP « L'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés », p.184



L'équipe éducative présente dès le début a su structurer sans discontinuité un quotidien revisité afin de ne pas occasionner une insécurité supplémentaire.

Les nombreuses ressources et la mobilisation du service ont permis de rendre cette situation extraordinaire en ordinaire. Etre à l'écoute, être disponible, garder le contact sont devenus les maîtres mots en cette période particulièrement difficile.

Malgré l'implication de l'ensemble des acteurs, il n'en demeure pas moins que le climat peut être oppressant pour les jeunes accompagnés concernant leur avenir sur le territoire national.

L'anxiété, la promiscuité, l'ennui, le quotidien sédentarisé entraînent auprès de ces jeunes certaines tensions et à contrario emmènent des attitudes et comportements non adaptés. En dépit de cette année particulièrement difficile par son contexte sanitaire, le service SAJES a su faire preuve d'implication auprès des jeunes pendant cette période.

Journal des confinés

De la réorganisation de l'accompagnement au réajustement des outils mis à notre disposition, cette période a été intense pour les professionnels du service. Notre pratique a été réaménagée et adaptée au contexte sanitaire.

Il a fallu veiller sur les 24 jeunes accueillis au titre de la protection de l'enfance sur les plusieurs lieux d'habitation. Pour ce faire une organisation structurée a été mise en place de la part des travailleurs sociaux. Faire face aux manques de moyens d'hygiène (absence de masques, de gel hydro alcoolique,) un défi quotidien au détriment de notre santé. Les conséquences du confinement sont nombreuses tant sur un plan psychique que physique. Il est vrai que la crise sanitaire a fait ressurgir des troubles gommés par le rythme quotidien. Nombre de jeunes symptomatisent leur enfermement par des troubles d'anxiété, des troubles du sommeil, par une détresse psychologique. Ils sont en effet dans une phase ralentie en tout point de vue. La sociabilité, l'intégration a été mise en suspens, axe central de notre accompagnement.

Afin de lutter contre le décrochage scolaire, le service a mis tout en œuvre pour assurer une continuité pédagogique indispensable au bon déroulement du processus d'apprentissage. Chaque jour les mêmes rituels, imprimer les nombreux cours pour nos 24 jeunes et leur remettre tout en s'assurant de la bonne compréhension des consignes, établir le lien avec les plus vulnérables, être attentives, vigilantes et disponibles à leurs angoisses, à leurs peurs, ... Nous étions devenues des interlocutrices inéluctables entre les professeurs, les employeurs.

Les deux éducatrices présentes sur le service pendant cette période ont proposé un accompagnement accompli, par leur disponibilité. Elles ont fait preuve d'une réelle implication ce qui a permis de contenir, soutenir ce groupe fragilisé par le confinement. Les jeunes sont devenus dépendants des travailleurs sociaux alors que nous prônons l'autonomie dès l'arrivée sur le dispositif.

Nous tenons à témoigner de réels remerciements à ces professionnelles.



Paroles de jeunes

« Au début quand le président a dit que tout fermait, j'ai vu ça comme des vacances. J'ai très vite compris et remarqué que ça allait être long »

« C'était dur, vraiment difficile, on était coupé de tout, j'avais l'impression d'être rien »

« Je n'arrivais plus à dormir la nuit, j'avais peur »

« Pour pas déprimer j'allais courir. Des fois, je ne voyais personne c'était très dur »

Perspectives 2021

A travers ce rapport d'activité nous remarquons que nos missions se sont multipliées face à la complexité et la diversité des nouveaux profils de jeunes. Les professionnelles du service ne cessent d'élargir leur champ d'action en corrélation avec les missions d'accompagnement premières.

Il est incontestable que la problématique des jeunes MNA a évolué. La remise en question de nos pratiques professionnelles a permis d'interroger l'utilité, la pertinence, la cohérence de nos prestations. Ce changement est source de progrès, il est alors porteur d'utopie et de mobilisation pour l'ensemble des acteurs.

Nous l'aurons compris au travers de ce rapport que l'intégration en France se met en pratique en plusieurs étapes : comprendre et parler la langue, s'insérer professionnellement, régulariser sa situation personnelle mais aussi acquérir une connaissance socioculturelle du pays d'accueil. Il convient alors d'utiliser tous les leviers nécessaires pour accompagner les MNA vers une notion de parcours d'autonomisation. C'est dans ce processus que le SAJES accompagne chaque jeune dans la construction et dans le suivi de son projet personnel et professionnel.

Bien que nos accompagnements se déroulent dans leur globalité, nous avons été contraints d'évoluer et de faire évoluer nos jeunes malgré le contexte sanitaire actuel. Notre charge de travail a été toutefois conséquente durant cette période inédite.

Du fait du turn over important des jeunes accueillis (entrées, sorties, ...), l'équipe éducative a souhaité contribuer à la mise en place d'un cadre structurant pour les jeunes dans le but de donner du sens à nos actions.

Le passage à l'écrit, à la conceptualisation dans le cadre de nos missions professionnelles, constitue une référence institutionnelle. Outre le caractère obligatoire des outils de la loi du 2



janvier 2002-2, ils apportent une lisibilité des prestations proposées au public accueilli et leur assurent protection.

C'est ainsi que l'écriture du livret d'accueil a été réalisée et validée par le bureau de l'AHSSEA. Dans ce sens, nous souhaitons finaliser en 2021 le projet de service.

Durant 2020, nous avons mis en place un livret de sortie afin de soutenir les MNA devenus majeurs ainsi que des outils professionnels fonctionnels et opérationnels.

La majorité des jeunes accompagnés est signe de fin de prise en charge. La notion de temporalité occupe une place prépondérante dans l'accompagnement. L'intégration d'un jeune passe par l'insertion professionnelle qui occupe une place centrale dans l'intégration. Néanmoins, il est primordial de travailler autour de l'acculturation de nos jeunes.

Face à ce défi d'intégration, l'équipe du SAJES mettra en place un groupe de travail dans le but de proposer des solutions alternatives pour l'inscription citoyenne dans la vie sociale.

L'analyse de notre activité en 2020 a permis de repenser une organisation structurée en fonction des besoins immédiats. L'écriture de ce rapport a permis une distanciation de notre activité. Nous reconnaissons une certaine fragilité dans la dimension sociale. Il serait cohérent et judicieux de réfléchir sur un éventuel recrutement, afin d'axer un travail sur et pour l'intégration de nos jeunes dans la société.

Deux années après l'ouverture du service, la pandémie liée à la COVID 19 a impacté le flux migratoire durant 2020, l'activité s'est ralentie au fil des mois. Pour la première fois le dispositif n'affiche pas complet en fin de semestre 2020. Une baisse sans surprise a été constatée sur le Département de la Haute Saône.

Même si d'autres partenaires ont constaté une baisse conséquente, notre activité a été maintenue à l'identique en 2020. Les départs de la fin de l'année seront compensés par des prochaines arrivées début 2021.

